

## Golf

La compétition est régie par le Règlement général des Jeux, le règlement du « Royal and Ancient Club de St Andrew » et le règlement du club de golf dans lequel se déroule la compétition.

1. Chaque équipe est composée d'un minimum de quatre et d'un maximum de six joueurs (hommes et/ou femmes), l'un desquels fait office de capitaine.
2. L'Organisation hôte met à disposition les services d'un directeur de tournoi qualifié, chargé de contrôler les cartes de handicap et de remplir les feuilles de matchs. Ses décisions sont définitives et sans appel.
3. Le tournoi se déroule sur deux jours. Chaque joueur doit effectuer un parcours de 18 trous par jour; les parcours sont de format 'STABLEFORD'.
4. Seuls les handicaps certifiés n'excédant pas 24 pour les HOMMES et 28 pour les FEMMES sont acceptés. Les handicaps certifiés doivent être datés de moins de deux mois avant la date de la compétition.
5. Le classement des équipes se fait en additionnant le résultant des quatre meilleurs scores individuels sur chaque parcours.
6. En cas d'égalité entre plusieurs équipes ou plusieurs joueurs, le classement se fait sur la base des résultats obtenus sur les 18 trous du deuxième jour. S'il y a toujours égalité, les équipes ou les joueurs concernés sont départagés sur la base du résultat obtenu au 18ème trou du dernier parcours, puis au 17ème trou et ainsi de suite. Si l'égalité persiste, le classement se fait par tirage au sort.
7. Les prix d'équipe sont décernés aux équipes classées première, deuxième et troisième.